

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 449/Sec.

Astrida, le 26 février 1951.



Monsieur,

Auriez-vous l'obligeance de passer au bureau du
Comptable Territorial muni de 80.- francs pour y retirer votre
certificat de composition de famille.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma consi-
dération très distinguée.

L'Administrateur Chef du Territoire, ff., J. KIRSCH,

A Monsieur VAN TICHELEN, Henri

à

A S T R I D A .
